



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ADJOINTE :

Qu'il y aura une séance d'ajournement du conseil municipal de la Ville le 22 novembre 2016 à 16 h 30, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2016-40022 :

Nature et effets : La demande vise à permettre l'implantation des îlots de pompe à 3 mètres de la ligne de propriété avant alors que la réglementation exige une marge de 6 mètres et de permettre d'avoir deux (2) accès d'une largeur de 18,28 mètres alors que la réglementation exige une largeur maximum de 11 mètres.

Localisation : Lot 2-1, rang 0 du cadastre officiel du Village de L'Annonciation,
626, rue L'Annonciation Sud,
Matricule : 9941-72-3716.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 2^e JOUR DE NOVEMBRE 2016

**Lise Cadieux
Greffière adjointe**